



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION N° 2020-86

**ASSAINISSEMENT**

**22 – Signature de la convention de financement avec GRAND PARIS AMÉNAGEMENT pour la  
réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales rue de la Frégate sur le territoire de la  
commune de PUISEUX-EN-FRANCE (Convention n° 2020-05-22)**

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Coult et du Petit Rosne, légalement convoqué le jeudi 17 septembre 2020, s'est réuni le 23 septembre 2020 à l'espace Charles Aznavour d'Arnouville, situé avenue Paul Vaillant Couturier - 95400 ARNOUVILLE, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat,

L'an deux mille vingt, le vingt-trois septembre à neuf heures,

**Date de la convocation : Le jeudi 17 septembre 2020**

**Nombre de délégués titulaires en exercice : 70**

**Nombre de délégués suppléants en exercice : 70**

**Nombre de délégués formant le quorum minimum : 36**

**Président de séance : Benoit JIMENEZ**

**Secrétaire de séance : Dominique KUDLA, délégué de la commune de VILLERON**

**Nombre de présents : (52)**

**Dont (50) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum**

**CAPV : Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA (Domont), Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Moisselles), Blandine DE WALSH DE SERRANT et Jean-Yves THIN (Piscop), Thierry FELLOUS (Saint-Brice-Sous-Forêt).**

**CARPF : Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France), Francis MALLARD (Bouqueval), Philippe SELOSSE et Jean-René FAIVRE (Ecouen), Ingrid DE WAZIERES et Mouhammad ABDOL (Epiais-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoît JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Martine BIDEL (Le Mesnil-Aubry), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS et Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU et Nordine HABIBECHE (Louvres), Nicole BERGERAT et Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz), Sylvain LASSONDE et Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Bruno REGAERT et Freddy BOULANGER (Vaud'herland), Alain GOLETTO et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Dominique KUDLA (Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Villiers-le-Bel)**

**CCCPF : Christiane AKNOUCHE et Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France), Laurence CARTIER-BOISTARD et Gilles WECKMANN (Montsourt).**

**Absent(e)s et représenté(e)s (7) :**

**CAPV : Éric BATTAGLIA (Ézanville) donne pouvoir à Jean-Robert POLLET (Ézanville)  
Valério MACCAGNAN (Attainville) donne pouvoir à Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles)**

**CARPF : Claude BONNET (Bonneuil-en-France) donne pouvoir à Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France)  
Ramzi ZINAOUI (Garges-Lès-Gonesse) donne pouvoir à Benoit JIMENEZ (Garges-Lès-Gonesse)  
Marie-Claude CALAS (Bouqueval) donne pouvoir à Didier GUEVEL (Le Plessis-Gassot)  
Gérard DREVILLE (Saint-Witz) donne pouvoir à Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz)**

**CCCPF : Lionel LEGRAND (Mareil-en-France) donne pouvoir à Jean-Claude BARRUET (Mareil-en-France).**

**Présent(e)s sans droit de vote : (2)**

**CARPF : Éric MALLE (Ecouen)  
Adeline COURTOIS (Vémars)**

ASSAINISSEMENT

22 – Signature de la convention de financement avec GRAND PARIS AMÉNAGEMENT pour la  
réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales rue de la Frégate sur le territoire de la  
commune de PUISEUX-EN-FRANCE (Convention n° 2020-05-22)

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le présent dossier concerne la convention de financement entre le SIAH et Grand Paris Aménagement dans le cadre de la réalisation des travaux nécessaires à la réhabilitation du collecteur d'eaux usées communal rue de la Frégate sur le territoire de la commune de PUISEUX-EN-FRANCE.

En effet, un projet de réalisation de 220 logements doit démarrer au deuxième semestre 2021 par Grand Paris Aménagement (GPA). Il s'agit du « Secteur 5 » au lieu-dit « Derrière les bois » dans la continuité de la ZAC de l'éco-quartier de LOUVRES et de PUISEUX-EN-FRANCE.

Le projet initialement proposé par GPA nécessitait la mise en place d'une pompe de relevage pour leurs raccordements au réseau d'eaux usées situés Route de Marly pour un montant de 80 000,00 € HT.

Les études préliminaires réalisées sur la rue de la Frégate par le SIAH ont montré que ce réseau pouvait reprendre de façon gravitaire, mais aussi de façon capacitaire le projet de GPA, moyennant un approfondissement du tronçon amont existant d'environ 60 centimètres.

Par ailleurs, ce réseau d'eaux usées de 150 millimètres en amiante ciment est actuellement en mauvais état général, il montre de nombreux désordres structurels et présente des montées en charge fréquentes.

Dans ce cadre, le Syndicat envisage donc la dépose et la pose d'un nouveau collecteur communal d'eaux usées sur 130 mètres linéaires environ, en fonte, et de diamètre 200 millimètres qui sera prolongé jusqu'en limite cadastrale de l'ASL « Résidence les 3 Mâts ».

Le projet prévoit également la reprise complète des branchements de particulier jusqu'en limite de propriété, l'élagage de quelques arbres et la réfection globale des surfaces.

Ces travaux n'étant pas inscrit au Schéma Directeur d'Assainissement de la commune, aucun subventionnement ne peut être perçu.

Il a été convenu que GPA participera au financement de ces travaux à hauteur des 80 000,00 € HT prévus initialement pour les travaux, intégrant ainsi l'approfondissement nécessaire, objet de la présente convention.

***CECI EXPOSÉ***

**Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu le rapport de Jean-Robert POLLET,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le projet de convention relative à la réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la Frégate sur le territoire de la commune de PUISEUX-EN-FRANCE avec l'établissement Grand Paris Aménagement,

**Considérant** le projet relatif à la réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la Frégate sur le territoire de la commune de PUISEUX-EN-FRANCE,

**Considérant** la nécessité d'autoriser le Président à signer la convention réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la Frégate sur le territoire de la commune de PUISEUX-EN-FRANCE avec l'établissement Grand Paris Aménagement,



22 – Signature de la convention de financement avec GRAND PARIS AMÉNAGEMENT pour la  
réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales rue de la Frégate sur le territoire de la  
commune de PUISEUX-EN-FRANCE (Convention n° 2020-05-22)

**LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

- 1- **Approuve** la convention n° 2020-05-22 relative à la réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la Frégate sur le territoire de la commune de PUISEUX-EN-FRANCE avec l'établissement Grand Paris Aménagement,
- 2- **Précise** que Grand Paris Aménagement participera au financement de ces travaux à hauteur de 80 000 € HT,
- 3- **Et autorise** le Président à signer la convention et tous les actes relatifs à cette convention.

À ARNOUVILLE, le mercredi 23 septembre 2020

Benoit JIMENEZ  
  
Président du Syndicat  
Maire de GARGES-LES-GONESSE.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 28/09/2020  
Affichée le : 29/09/2020  
Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.